ORDRE DU JOUR

17 h 30 : Souper
17 h 45 : Allocution de Monsieur Jean-François Lisée
18 h à 18 h 30 : Période d'échanges avec Monsieur Jean-François Lisée

Assemblée générale de Labelle
Le vendredi 3 février 2017 à 19 h 30

1. Inscription
2. Ouverture de l'assemblée
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'élection
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée et d'élection
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
7. Affaires courantes :
    - Rapport de l'exécutif sortant
    - Rapport de la trésorerie de l'exécutif
    - Élection d'un comité de surveillance
8. Explication et adoption des règles de procédure et élections
9. Résultats des élections
10. Période d'échanges et mandats à l'exécutif
11. Mot de la présidence
12. Levée de l'assemblée

Les bulletins de candidature doivent être remis avant l'ouverture de l'assemblée générale.
Dans le cas d'une adhésion, un délai de trente jours s'applique avant qu'un nouveau membre puisse poser sa candidature à tel poste (Statuts, chapitre 2, article 11).